Bac Général SVT + SES (Sciences de la vie et de la Terre et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2024

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-svt-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

Sciences économiques et sociales

_____

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou le sujet d'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

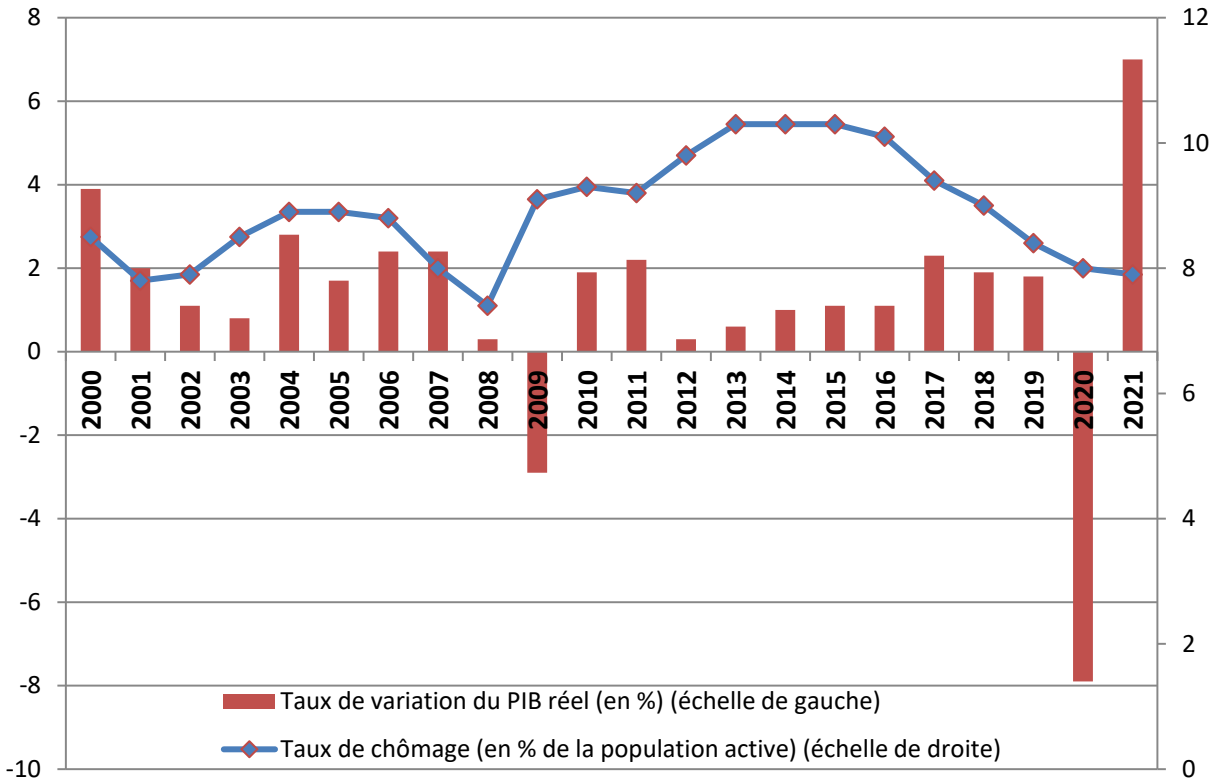
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment les différentes politiques permettent-elles de lutter contre le chômage ?

DOCUMENT 1

Taux de chômage (en % de la population active) et taux de variation du PIB réel (en %) en France de 2000 à 2021



Source : INSEE, 2022.

Note : diverses mesures de soutien public à partir de 2020 ont limité l'impact de la crise sanitaire sur le taux de chômage.

DOCUMENT 2

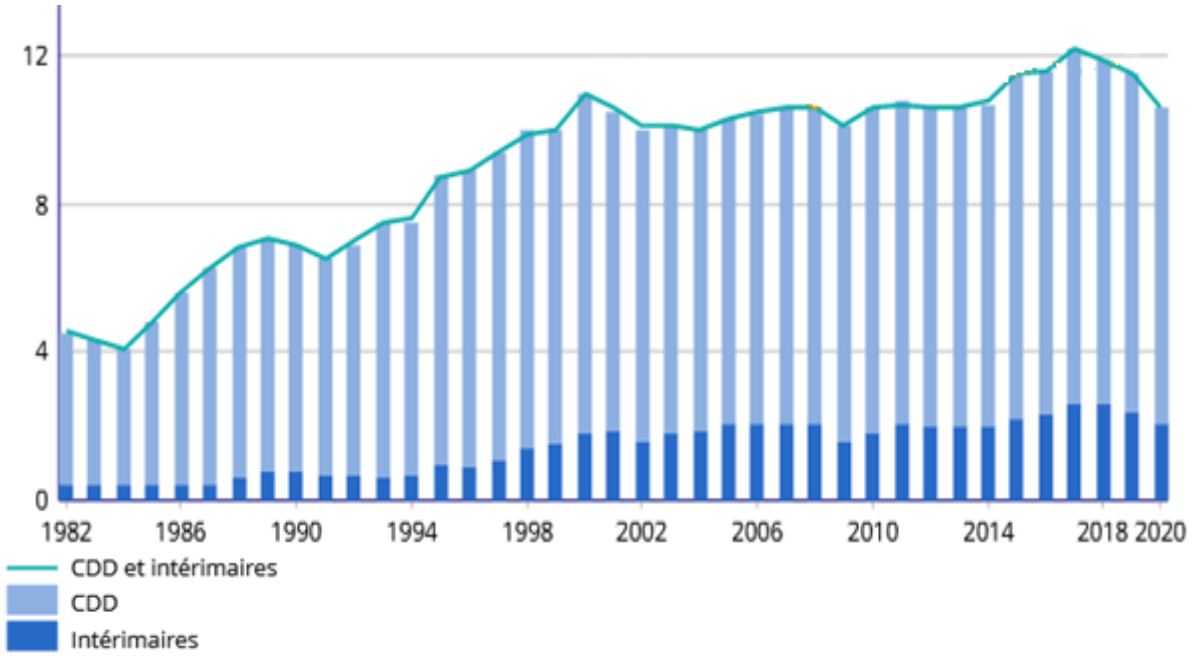
Coût horaire moyen de la main-d'œuvre et taux de chômage en Europe en 2021

	Coût horaire moyen de la main-d'œuvre (en euros)	Taux de chômage (en %)
Suède	39,7	8,8
France	37,9	7,9
Irlande	33,5	6,2
Italie	29,3	9,5
Portugal	16	6,6
République tchèque	15,3	2,8
Hongrie	10,4	4,1
Roumanie	8,5	5,6

Source : Eurostat, 2022.

DOCUMENT 3

Part des contrats à durée déterminée (CDD) et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2020 (en %)



Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi.

Source : INSEE 2020.

DOCUMENT 4

Dépenses publiques en faveur de l'emploi et du marché du travail en France (en millions d'euros 2021)

	2017	2018	2019	2020	2021
Incitation à l'embauche	78 596	72 724	76 046	74 076	80 500
Incitation à l'activité	6 498	6 791	11 269	11 357	10 950
Soutien au revenu en cas de perte d'emploi ou de réduction d'activité	48 429	48 039	47 923	79 090	61 623
Formation professionnelle	18 886	18 009	16 830	18 689	24 416
Accompagnement des personnes en recherche d'emploi	5 999	5 755	5 950	5 861	6 277
TOTAL	**158 406**	**151 319**	**158 018**	**189 074**	**183 767**

Source : DARES, 2023.

Note : l'incitation à l'embauche s'adresse aux employeurs, l'incitation à l'activité s'adresse aux actifs et l'accompagnement des personnes comprend surtout les prestations de Pôle emploi.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

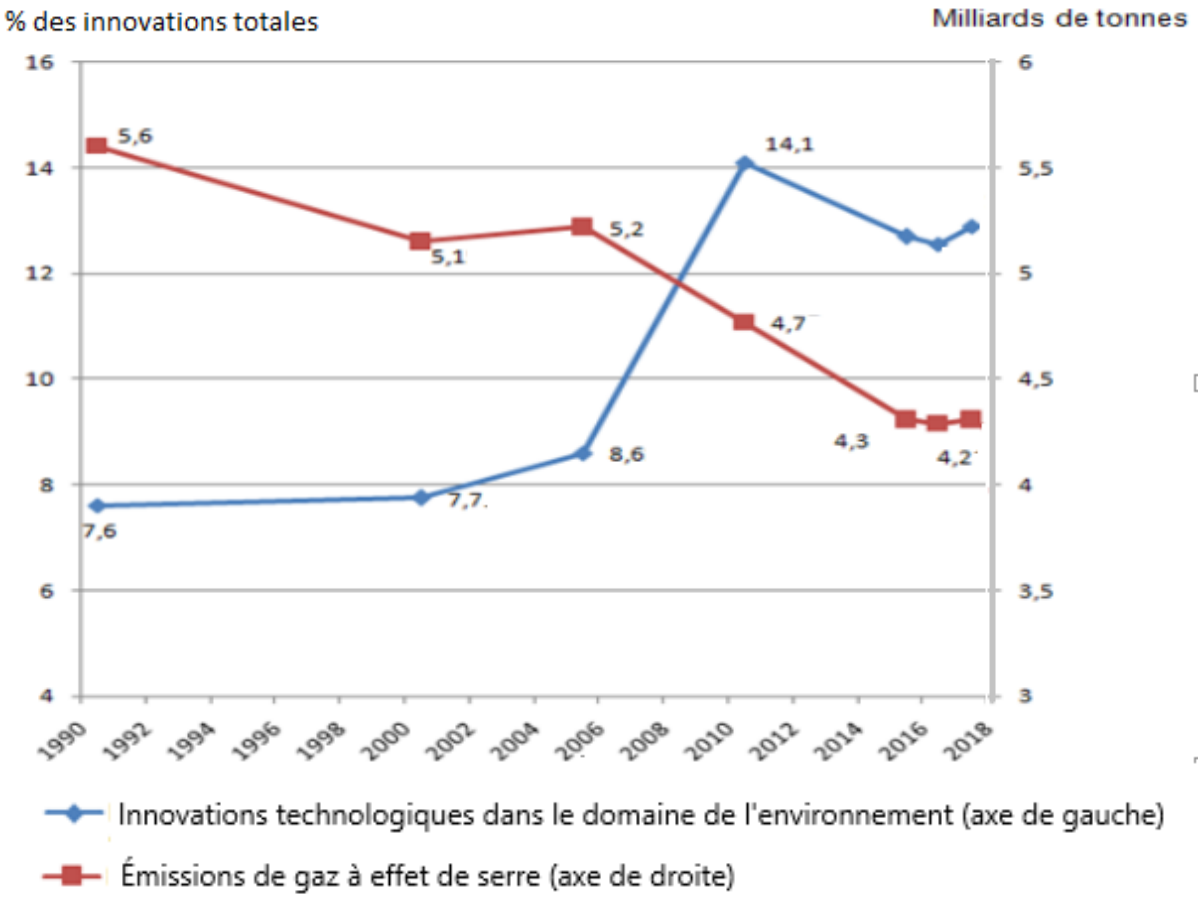
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Montrez que le capital culturel et les investissements familiaux peuvent conduire à des inégalités de réussite scolaire.

Deuxième partie : Étude d'un document (*6 points)*

Évolution de la part des innovations dans le domaine de l'environnement (en % des innovations totales) et des émissions de gaz à effet de serre (en milliards de tonnes de CO_2) dans les pays de l'Union européenne



Source : D'après les données de l'OCDE, juin 2023.

Questions :

1. À l'aide de données du document, vous caractériserez l'évolution de la part des innovations dans le domaine de l'environnement entre 1990 et 2018, au sein de l'Union européenne. (*2 points*)

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez comment l'innovation peut aider à reculer les limites écologiques de la croissance économique. (*4 points*)

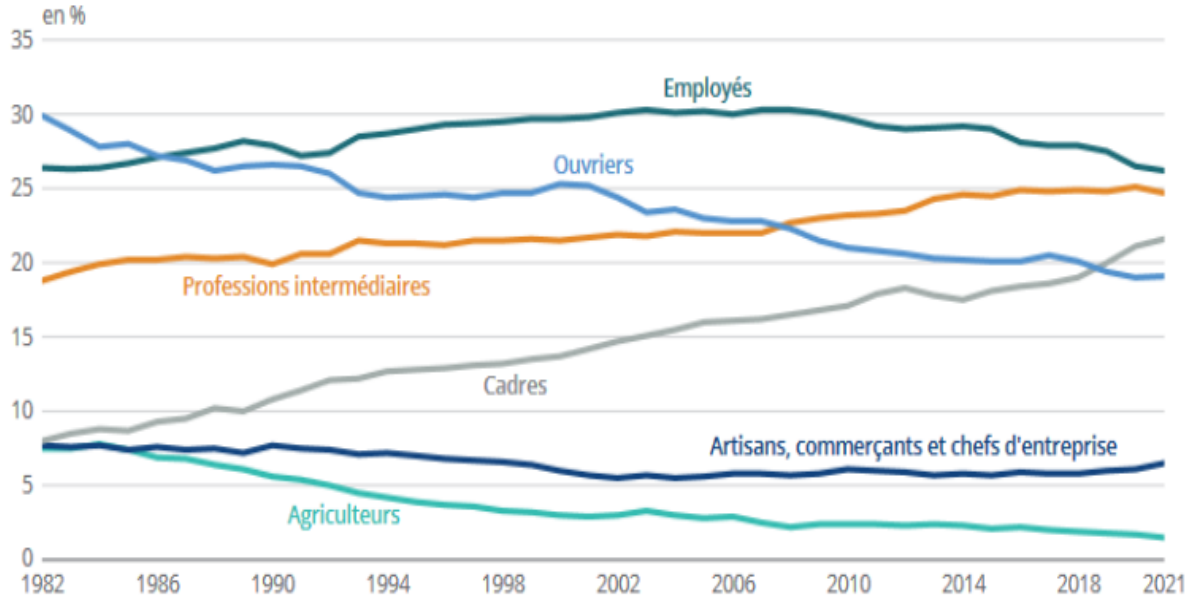
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France s'explique par plusieurs facteurs.

DOCUMENT 1

Évolution de la part de la catégorie socioprofessionnelle des personnes en emploi de 1982 à 2021 (en %)



Champ **:** France hors Mayotte, personnes en emploi.

Source : INSEE, *Insee Références,* 2022.

DOCUMENT 2

Le rapprochement des taux d'activité des femmes et des hommes constitue l'une des grandes transformations sociales des 80 dernières années. […] Les années 1970 marquent un tournant. L'allongement de la scolarité des filles à partir des années 1950 et, plus globalement, le mouvement d'émancipation des femmes font que ces dernières se portent de plus en plus sur le marché du travail officiel. La France, en pleines Trente Glorieuses, a aussi besoin de bras. À partir des années 1980, le taux d'activité des hommes se stabilise, mais celui des femmes continue sur sa lancée, en dépit du ralentissement économique. L'écart entre les taux d'activité des femmes et des hommes, qui était de 50 points en 1931, n'est plus que de dix points à la fin des années 2000. […] À cet âge [25-49 ans], exercer une activité rémunérée est la condition de l'autonomie économique et un élément essentiel du statut social.
Au milieu des années 1970, la quasi-totalité des hommes de 25 à 49 ans sont actifs (97 %), mais ce n'est le cas que de 60 % des femmes. Quarante ans plus tard, en 2010, le taux d'activité féminin a grimpé à 85 %. La place des femmes dans la société a été bouleversée.

Source **:** Centre d'observation de la société, « Activité des hommes et des femmes, le rapprochement interrompu », 19 décembre 2022.

DOCUMENT 3

Au début du XIXe siècle, la France est un pays à prédominance paysanne et rurale, où les agriculteurs exploitants, les artisans et petits commerçants formaient la majorité de la population au travail. […] C'est donc bien à une « métamorphose[1] » que l'on va assister au cours des années d'industrialisation et de développement pour parvenir au XXe siècle à une situation où le salariat […] concerne la très grande majorité des actifs. […] La France est donc entrée avec retard par rapport aux autres pays industriels les plus développés dans le schéma de la salarisation accentuée des sociétés post-industrielles. En 1955, les non-salariés représentent encore près d'un tiers du total des actifs. […] Au recensement de 1990, ils ne sont plus qu'un actif sur huit et à l'Enquête Emploi de 1997, moins d'un sur 9. Ce sont principalement les exploitants agricoles qui contribuent à la baisse du nombre (et de la part) des non-salariés dans la population active.
[…] L'avènement de la société salariale s'affirme donc totalement au cours des « Trente Glorieuses », sans correspondre à un triomphe de la condition ouvrière : les travailleurs manuels ont été débordés[2], lors de cette généralisation du salariat, par les catégories tertiaires d'employés et de cadres.

Source : O. MARCHAND, « Salariat et non salariat dans une perspective historique », *Économie et Statistique*, 1998.

1. Référence au livre de Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, 1995.
2. Dépassés en effectif.